

Mobilisation contre l'isolement des âgés

Vous souhaitez vous impliquer et participer à la vie sociale locale, rejoignez nos équipes citoyennes.

Et si vous connaissez des personnes qui souffrent de leur solitude, ne détournez pas le regard.

Prenez contact avec nos services, **ensemble brisons l'isolement !**



Le Centre Social Rural met à votre disposition une plateforme d'entraide locale :

www.jaide-ici.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Chauffeurs volontaires ?

Contactez-nous, nous recherchons des bénévoles !

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - IPINS

Contactez-nous !

Delphine GRIGNON

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers

**32 rue Frédéric Petit
60210 GRANDVILLIERS**

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

Retrouvez-nous sur Facebook et sur notre site internet



Facebook



Site internet

Le Centre Social accueille dans ses locaux divers associations et organismes



Transport à la demande

POUR QUI ?



Trans'partâge c'est quoi ?

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers met à la disposition de ses usagers, un service de transport à la demande. Un chauffeur bénévole vous prend en charge et vous dépose à un lieu défini lors de la réservation (selon les disponibilités).

A qui s'adresse Trans'partâge ?

Ce service est ouvert aux personnes retraitées, usagers du Centre Social Rural sans moyen de locomotion et/ou sans permis.

Pour aller où ?

- faire vos courses, chez le coiffeur...
- à des rendez-vous médicaux, paramédicaux, pharmacie,
- effectuer des démarches administratives,
- participer aux activités proposées par le Centre Social Rural.



Comment ça marche ?

PRISE DE RENDEZ-VOUS

avec l'Animatrice Pôle Seniors du Centre Social Rural de Grandvilliers



RENDEZ-VOUS

Validation du règlement, pré-inscription du bénéficiaire et Adhésion au Centre Social Rural de 5 €



RECONTACTER

le Centre Social Rural 48 h à l'avance



ECHANGE DE COORDONNEES

entre le bénévole et l'utilisateur



ECHANGE TELEPHONIQUE

entre le bénévole et l'utilisateur



LE SERVICE PEUT ETRE RENDU

CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE GRANDVILLIERS

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

- Ouvert du **Lundi** au **Jeudi** de **9h00** à **12h00** et de **13h30** à **17h30**
- **Vendredi** de **9h00** à **12h30** et de **13h30** à **17h00**

LE TERRITOIRE DESSERVI PAR TRANS'PARTÂGE



A QUEL PRIX ?

L'utilisateur indemnise le conducteur des frais de déplacements et des frais de stationnements.

Le kilomètre facturé commence dès le départ du domicile du chauffeur bénévole et jusqu'au retour de ce même domicile. Pour un déplacement inférieur à 5 kms, le forfait est de 2 € ensuite le coût est fixé à 0.50 € du kilomètre.